

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE

MESURE D'HARMONISATION GÉNÉRIQUE

TLGIRT Saguenay

Date d'approbation	15 avril 2015	
Instance décisionnelle	DGR	
Date de la dernière modif.	14 nov. 2016	

DÉTAIL DE L'ENJEU			
Fiche	5.06C – Mesure d'harmonisation générique		
Enjeu:	Mesures d'harmonisation générique		
Objectif	Permettre l'identification des préoccupations des membres de la TLGIRT et assurer un suivi des solutions potentielles lors de la planification		
Indicateur	Indicateur précisé dans l'annexe (si applicable)		
Cible	Cible précisée dans l'annexe (si applicable)		
Unité d'aménagement	023-71		

DESCRIPTIF

Description de l'enjeu

- Actuellement, les membres de la TLGIRT ne disposent pas d'un outil simple pour présenter leurs préoccupations et influencer la planification forestière en fonction des besoins générés par celles-ci. Les membres désirent donc un outil leur permettant de transposer les mesures d'harmonisation, dites génériques (mesure dont l'application n'est pas spécifique à un site particulier ni à une saison particulière), aux intrants de la planification forestière.
- Cet outil permettra d'améliorer la contribution de la TLGIRT à la prise en compte des intérêts et des préoccupations des membres lors des activités d'aménagement forestier et de convenir de mesures d'harmonisation permanentes.

SOLUTION ET MOYEN DE MAÎTRISE

Moyen de maîtrise

Chacune des préoccupations et des solutions, dites génériques, retenues par la TLGIRT devra être consignée dans un document annexe à la présente fiche (p. ex., mesure d'harmonisation générique – 1) et devra contenir les éléments suivants :

- le territoire d'application des solutions potentielles retenues;
- l'identification de la préoccupation;
- la description des besoins;
- les indicateurs et les cibles (si applicable);
- les solutions potentielles;
- les éléments de connaissance pouvant bonifier l'annexe (au besoin);
- la date d'adoption par la TLGIRT et la date d'adoption par le MFFP.

Forêts, Faune et Parcs Québec ** *

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE

MESURE D'HARMONISATION GÉNÉRIQUE

TLGIRT Saguenay

Date d'approbation	15 avril 2015	
Instance décisionnelle	DGR	
Date de la dernière modif.	14 nov. 2016	

SOLUTION ET MOYEN DE MAÎTRISE

Moyen de maîtrise

Les projets d'annexes pourront provenir de deux sources :

- S'il est produit par un sous-comité,
 - o le projet sera intégré au calendrier du comité de travail de la TLGIRT pour être présenté, discuté, adapté (au besoin) et accepté par celle-ci.
- S'il est produit par un délégué,
 - le projet devra être produit en collaboration avec les planificateurs du MFFP afin de s'assurer que les solutions potentielles proposées sont acceptables et applicables par ces derniers;
 - le projet sera remis au comité de coordination de la TLGIRT pour validation préliminaire (forme et contenu) et intégré au calendrier du comité de travail de la TLGIRT pour être présenté, discuté, adapté (au besoin) et accepté par celle-ci.

Dans les deux cas, le projet adopté par la TLGIRT sera remis aux autorités du MFFP pour validation et proposition d'ajustement au besoin, et sera ultimement intégré au processus de planification sous forme d'entente d'harmonisation permanente.

La considération de ces préoccupations et de ces solutions potentielles définies dans ces annexes s'effectuera lors de la planification des travaux commerciaux et non commerciaux, selon le processus d'harmonisation associé à la planification du MFFP, Région 02, avec l'objectif d'en assurer la mise en application.

- Processus d'harmonisation (ententes, mesures, registre des harmonisations, formulaires, etc.)
- Liste de contrôle des PAFI-O COM et NCOM
- Divers rapports et outils de planification

Méthodologie du suivi

Annuellement, les planificateurs du MFFP documenteront, annexe par annexe, l'application des solutions potentielles identifiées par la TLGIRT et utilisées lors de la planification de celle-ci (si possible après la planification de la PRAN) en fonction de l'indicateur et de la cible définie.

Les résultats du respect de ces ententes d'harmonisation seront intégrés au bilan d'AFD, conformément à la FESS_5.06A – Respect des mesures d'harmonisation.

RESPONSABILITÉS					
Préparée par (SCT/délégué) :	Sous-comité régional d'harmonisation				
Professionnel responsable :	Richard Tremblay, ing.f., UG de Saguenay-Sud-et-Shipshaw				
Adhésion du MFFP (chef) :	dhésion du MFFP (chef): Caroline Couture, ing.f., chef de l'UG de Saguenay- Sud-et-Shipshaw				
Adhésion des partenaires :	TLGIRT : Saguenay	Date: 1er avril 2016			

Forêts, Faune et Parcs Québec & &

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE

MESURE D'HARMONISATION GÉNÉRIQUE

TLGIRT Saguenay

Date d'approbation	15 avril 2015	
Instance décisionnelle	DGR	
Date de la dernière modif.	14 nov. 2016	

ANNEXES

Historique de l'indicateur				
Date	Action	Date	Section modifiée	Commentaires
1 ^{er} avril 2016	Adoption	1 ^{er} avril 2016	Création initiale	1 ^{re} version
18 avril 2018	Mise à jour – Fusion UA	1 ^{er} décembre 2018	Mise à jour – UA et signataire	